



Contact

COMMUNE DE NEAUFLES - SAINT - MARTIN

Sommaire

Conseil Municipal	p. 2 - 3
Informations	p. 4 - 5
Vie Locale	p. 6 - 8
Zoom sur les travaux	p. 9
Retour sur événements	p. 10 - 14
Événements à venir	p. 15 - 17
Dans le rétro	p. 18 - 19
Rubrique santé	p. 19 - 20
Nos amis les bêtes	p. 21 - 22
Partage	p. 23
Page enfant	p. 24

LE MOT DU MAIRE



Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

Avec l'arrivée de l'automne, le rythme de notre village a repris son cours. Ce journal est l'occasion de revenir sur les temps forts de l'été et d'évoquer la vie communale, les décisions prises pour préserver notre quotidien et les rendez-vous qui nous rassembleront jusqu'à la fin de l'année.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions : nos cinq classes sont pleinement maintenues, avec un effectif d'élèves identique à l'année passée. C'est une réelle satisfaction pour tous. Je souhaite que cette année scolaire soit agréable pour les enfants, les enseignants et nos agents communaux qui les accompagnent au quotidien.

Vivre dans notre village, c'est avant tout faire le choix du calme, de la convivialité et du respect mutuel. Malheureusement, la saison estivale a été entachée par des incivilités répétées au Pont Noir. Face à ces comportements inacceptables qui nuisent à la tranquillité de tous et dégradent nos espaces naturels, j'ai pris un arrêté municipal afin de rétablir l'ordre sur ce site. Vous en trouverez le détail dans ce journal.

Dans cette même volonté de protéger la quiétude de tous et particulièrement celle des seniors, j'ai également pris un arrêté pour encadrer et restreindre le démarchage à domicile au maximum de ce que la législation m'y autorise (voir le texte explicatif dans nos pages).

Le respect du cadre de vie passe aussi par des gestes du quotidien. À l'approche de l'automne et de l'hiver, je sollicite la vigilance de chacun concernant l'égouttage des haies et des arbres privés. Trop de branchages empiètent aujourd'hui sur le domaine public, gênant la visibilité ainsi que la circulation des piétons et des véhicules, y compris les cars scolaires et les camions de collecte des ordures ménagères. Ces végétaux vont parfois jusqu'à masquer la signalisation routière ou obstruer les réverbères. Entretenir ses abords à Neaufles est une obligation (arrêté municipal), mais c'est avant tout une question de sécurité pour tous.

Restons en lien

Mairie
19 rue St-Martin
27830 Neaufles St-Martin

02 32 55 00 04
06 46 24 51 68 (urgences uniquement)

mairie.neaufles@yahoo.fr

Mairie Neaufles-Saint-Martin

Panneau Pocket

Lundi
De 9h00 à 12h00 et de
13h30 à 18h30 (sur Rdv)

Mardi et vendredi
de 13h30 à 18h30

Jeudi
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00

Côté services, nous avons le plaisir de mettre à votre disposition des médaillons gratuits pour vos animaux de compagnie. Ils ont été offerts par un Conseiller Municipal. Ces médaillons permettent, si vous trouvez un animal errant, de scanner le QR code qui affichera le numéro de téléphone du propriétaire. N'hésitez pas à commander le vôtre sur le site dédié ou en mairie.

Enfin, notre commune a la chance d'être animée en permanence. Plusieurs rendez-vous festifs, culturels et solidaires vous attendent jusqu'à la fin de l'année, vous en trouverez le détail dans ce journal.

Après une courte trêve, l'année 2027 démarrera avec la cérémonie des vœux programmée samedi 9 janvier. J'espère vous y retrouver nombreux.

En attendant, je reste à votre entière disposition en mairie ou au détour de nos rues.

Bien à vous,

Votre Maire,
Sonia Mikolajczyk

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

Création d'un terrain de Foot 5

Sur demande de Mme le Maire, il est présenté, par M. Eric Moermann, un projet d'aménagement d'un terrain de Foot 5 sur le plateau sportif, intégré à un espace de loisirs comprenant également un terrain de padel, des terrains de pétanque, des aménagements paysagers et du mobilier urbain. Adopté à l'unanimité.

Création de comités consultatifs

La création de quatre comités consultatifs est étudiée afin d'associer les habitants, les associations locales et les personnes qualifiées aux réflexions sur les projets communaux. Adopté à l'unanimité.

Création d'un Conseil municipal des jeunes

La mise en place d'un Conseil municipal des jeunes est proposée afin de favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale et de leur permettre de formuler des propositions sur les sujets qui les concernent. Adopté à l'unanimité.

Installation de trois caméras de vidéoprotection supplémentaires

Le renforcement du dispositif de vidéoprotection est étudié avec l'installation de trois caméras supplémentaires destinées à améliorer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. Adopté à l'unanimité.

Alimentation électrique d'une caméra de vidéoprotection

Les travaux nécessaires à l'alimentation électrique d'une caméra située à l'angle des rues Villegas et Bouillons sont examinés afin de permettre sa mise en service. Adopté à l'unanimité.

Modification des conditions de location de la salle des fêtes

L'évolution des conditions de location de la salle des fêtes est débattue, avec une modification des tarifs pour les habitants de la commune et une ouverture aux personnes extérieures ainsi qu'aux associations des communes voisines. Adopté à la majorité (14 voix pour, 1 abstention).

Projet de clôture du parc de jeux pour enfants

Une réflexion est engagée sur la sécurisation du parc de jeux pour enfants par l'installation d'une clôture, avec la réalisation préalable d'estimations financières avant toute décision. Aucune décision n'est prise lors de cette séance.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOÛT 2026

Tirage au sort des jurés d'assises

Il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027. Trois personnes sont tirés au sort sur les listes électorales.

Création d'une régie d'avance

Le Conseil municipal a voté la création d'une régie d'avance plafonnée à 300€ afin de pouvoir couvrir les menues dépenses ponctuelles et urgentes, ainsi que les achats en ligne. Adopté à l'unanimité.

Dispositif Été 2026

Afin de prévenir les conséquences d'une prochaine canicule, EDF propose une aide de 400€ par équipement acheté (par exemple, ventilateur) permettant de refroidir ou rafraîchir des lieux et des personnes. Adopté à l'unanimité.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2026

Etat des décisions du Maire

Pour parfaite information, Madame le Maire détaille aux membres du Conseil les décisions prises dernièrement. Cette information ne nécessite pas de vote.

Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Il est présenté aux membres du Conseil le Règlement Intérieur du Conseil Municipal pour la mandature. Après lecture, aucune remarque n'est faite. Adopté à l'unanimité.

Travaux du SIEGE pour 2027

Le syndicat d'électricité et de gaz de l'Eure présente chaque année une liste de travaux d'électricité. Pour 2027, le Conseil Municipal valide, la fin de l'enfouissement des lignes pour la rue du Bois, ainsi que la pose de réverbères rue Franquette. Adopté à l'unanimité.

Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la mairie et sur les panneaux d'affichage situés face à la mairie, dès lors qu'ils ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la séance suivante.

RAPPEL DES NUMÉROS UTILES

Mairie - 02 32 55 00 04

Enfance maltraitée - 119

Samu 15 – Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Service d'urgence aux malentendants – 114

Hôpital de Gisors – 02 32 27 76 76

Violences conjugales - 3919

Numéro d'urgence européen - 112

Pharmacie de garde - 3237

*Comité de rédaction : Dirigé par Sonia Mikolajczyk et composé de Sylvie Turlure, Axel Vesques
Hélène Descarrega, Véronique Castanon, Emeric Helluin et Dominique Martin*

INFORMATIONS

Démarchage à domicile

Tranquillité publique : un arrêté pour encadrer le démarchage à domicile et protéger nos seniors

Dans notre précédent journal municipal, nous vous partagions notre vive préoccupation face à une escroquerie particulièrement révoltante dont a été victime l'un des seniors de la commune. La protection de tous les Neauffleens et la sérénité du village sont au cœur de notre engagement au quotidien.

Bien que la loi ne permette pas d'interdire totalement le démarchage à domicile, Madame le Maire a utilisé ses pouvoirs de police, pour en réduire drastiquement la fréquence et l'encadrer très strictement sur la commune.

Par arrêté municipal, de nouvelles règles s'imposent désormais à toute société souhaitant démarcher à Neaufles :

Déclaration préalable obligatoire : Tout démarcheur doit impérativement informer le secrétariat de mairie d'un démarchage à venir, afin d'enregistrer son identité et la justification de sa démarche.

Créneaux horaires restreints : Le démarchage est désormais autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Il est strictement interdit les week-ends, jours fériés, ainsi que pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

Respect impératif du refus : Si vous apposez sur votre boîte aux lettres ou votre porte l'autocollant joint à ce journal signifiant votre refus du démarchage, le démarcheur a l'obligation légale de passer son chemin. Tout non-respect constitue une infraction passible d'une amende. Cette obligation sera préalablement rappelée à toute entreprise.

Ces mesures ont pour seul objectif de vous préserver des sollicitations abusives. Si un démarcheur se présente chez vous malgré votre autocollant, n'hésitez pas à en informer immédiatement la gendarmerie ou la mairie.



Gestion et collecte des ordures ménagères

Le SYGOM nous fait part de difficultés récurrentes lors des tournées de collecte dans notre commune. Lorsque le camion ne peut pas passer, l'enlèvement est reporté à la tournée suivante, soit 15 jours plus tard. Pour éviter ces désagréments et garantir un service efficace, merci de respecter ces quelques consignes simples :



- Stationnement : Ne garez pas vos véhicules de manière gênante. Un seul véhicule mal stationné peut bloquer l'ensemble de la collecte.
- Taille des haies et de la végétation : Taillez vos arbres et haies en limite de voie publique. Les branches dépassant empêchent le passage du camion.
- Sortie des bacs : Sortez vos poubelles uniquement la veille au soir du jour de collecte (sauf cas particulier) et les rentrer au plus tôt.
- Disposition des poubelles : Présentez votre bac avec la poignée orientée vers la route afin de faciliter le travail des agents.



Nous comptons sur le civisme de chacun pour faciliter le travail des équipes du SYGOM.

Incivilités au Pont Noir

La préservation de notre cadre de vie et la tranquillité de chacun sont des priorités fondamentales. Tout au long de cet été, le secteur du Pont Noir et les bords de rivière ont malheureusement été le théâtre d'incivilités répétées, portant atteinte à la sérénité des riverains et à la sécurité de tous.

Face aux constatations faites sur le terrain, la municipalité a dû prendre ses responsabilités.

Parmi les désagréments les plus marquants, le stationnement anarchique des véhicules a régulièrement bloqué ou rendu très critique la circulation pour les habitants du quartier. À cela s'ajoute le non-respect des règles de sécurité les plus élémentaires, notamment l'utilisation de barbecues et la tenue de feux de toutes sortes, strictement interdits en ces zones vulnérables aux risques d'incendie. Il en va de même pour les tirages de feux d'artifice, formellement prohibés dès lors qu'ils ne sont pas encadrés par un professionnel et dûment autorisés par la mairie.

Enfin, les nuisances sonores nocturnes — musique à fort volume, cris, bruits de moteurs — ont trop souvent perturbé le sommeil des riverains durant la période estivale.

Pour faire cesser ces abus, un arrêté a été pris réglementant fermement l'usage de ce site :

- Accès interdit de 22h00 à 6h00 : l'accès aux bords de rivière et aux espaces du Pont Noir est désormais strictement défendu sur cette plage horaire pour garantir la quiétude de la nuit.
- Interdiction stricte des feux et barbecues : tout feu est prohibé.
- Stationnement réglementé : les forces de l'ordre pourront verbaliser tout véhicule gênant la circulation des riverains ou stationné en dehors des emplacements autorisés.

Afin de nous assurer de l'efficacité de ces mesures et d'en vérifier le bon respect, nous nous sommes rendus sur place à plusieurs reprises. Nous restons pleinement mobilisés pour que le Pont Noir demeure un lieu agréable pour tous.

Installation de trois nouvelles caméras de vidéoprotection

Afin de lutter contre les incivilités et de préserver le cadre de vie de la commune, le réseau de vidéoprotection s'agrandit avec l'installation de trois nouveaux équipements :

- Au Pont-Noir (côté conteneurs à verre) : pour lutter contre les dépôts sauvages et assurer la propreté du site.
- Aux entrées du Parc Nature : deux caméras implantées à chaque accès afin de sécuriser les passages et de veiller sur le futur espace détente (terrains de padel, foot à 5, pétanque).

Ces dispositifs visent à garantir la sérénité de tous dans ces lieux de vie très fréquentés.

Fermeture de l'Agence Postale Communale et du Secrétariat de Mairie

- L'agence postale communale de Neaufles-Saint-Martin sera fermée pour congès du vendredi 2 octobre, inclus, au samedi 10 octobre inclus. Réouverture le mardi 13 octobre à 14h00.

Les colis et recommandés seront à récupérer à la poste du centre-ville de Gisors.

- Le secrétariat de mairie sera, exceptionnellement, fermé les lundis 19 et 26 octobre pour formation du personnel.

VIE LOCALE

Le café des élus



Nous vous l'avions annoncé : les rendez-vous café entre élus et habitants sont désormais lancés. La première édition, le dimanche 14 juin, a été l'occasion d'échanges riches, constructifs et bienveillants entre l'équipe municipale et les neaufléens. Merci à toutes les personnes venues à notre rencontre.

Remise des livres aux CM2

Comme chaque année, nos futurs collégiens ont reçu un ouvrage, "Le Monde en 199 pays", de Joe Fullman et Rose Balke, remis par Madame le Maire accompagnée de trois conseillers de la commission des affaires générales. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours.



Rentrée scolaire 2026-2027

Mme Miranda, directrice, et les enseignantes ont accueilli leurs élèves, accompagnés de leurs parents, le mardi 1er septembre à 8h30 à l'école, autour d'un café.

Cette année, les effectifs sont les suivants :

- Petite, moyenne et grande sections : 26 élèves (Mme Miranda)
- Grande section et CP : 20 élèves (Mme Lamy)
- CE1 et CE2 : 22 élèves (Mme Simaëys)
- CE2 et CM1 : 21 élèves (Mme Malhaire)
- CM2 : 16 élèves (Mme Aubin).

Médailles d'urgence pour vos animaux

Pour renforcer la sécurité de nos chiens et chats et faciliter leur retour rapide à la maison en cas de fugue, la municipalité lance son dispositif gratuit de médailles connectées.

Inscrivez-vous, dès maintenant, sur le site dédié (neaufles.fr/medaillons/), ou en mairie.

Notre brocante mise à l'honneur

Les Puces du Moulin sont fières d'avoir obtenu le label "Trésor du Vexin Normand". Cet espace constitue désormais un site incontournable de notre territoire. Ce label décerné par la Communauté de Communes du Vexin Normand récompense les projets de Sigrid et Jean : extension des espaces consacrés à la brocante qui de 600m² occupent désormais 1000m², et pour 2027, la création d'un espace restauration et dès maintenant l'organisation d'événements artistiques, notamment l'exposition d'œuvres picturales. Un lieu plein de promesses pour le plus grand bonheur des Neaufléens !



Bientôt dans votre village !

La municipalité met en place un marché bi-mensuel sur la place de la mairie les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois de 16h à 20h.

La date de lancement est encore à préciser et vous sera communiquée au plus vite.

Afin d'offrir, dès l'ouverture, un marché varié, nous poursuivons la recherche d'artisans, producteurs et commerçants locaux désireux de nous rejoindre.

Vous êtes commerçant ou producteur et souhaitez participer à cette belle aventure communale, contactez la mairie.

Une fois lancé, nous comptons sur la présence des Neaufléens afin qu'il perdure !



Mise en place de comités consultatifs

Comme promis dans notre profession de foi, La commune se dote de comités consultatifs.

Sur proposition du Maire, Le Conseil Municipal a validé la création de quatre comités consultatifs, destinés à associer plus étroitement les habitants à la vie communale. Cette nouvelle instance de démocratie participative verra le jour le 1er janvier 2027.

Quatre comités thématiques :

- Cadre de vie, fleurissement, patrimoine et cimetière
- Appui au CCAS, solidarité
- Culture et animations
- Urbanisme, travaux d'entretien courant, sécurité routière et mobilité

Chaque comité sera composé de 4 conseillers municipaux et de 5 habitants de la commune. Sa composition sera arrêtée par le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, pour une durée qui ne pourra excéder celle du mandat municipal en cours.

Ces comités auront pour mission d'émettre des avis sur les questions qui leur seront soumises par le Maire, de formuler toute proposition relative à leur domaine de compétence, et plus largement de favoriser la participation des habitants à la vie locale.

Chaque comité se réunira sur convocation, chaque fois que les besoins l'exigeront.

Un appel à candidatures ouvert à tous :

Les habitants souhaitant s'investir dans l'un de ces comités sont invités à déposer leur candidature à l'aide du formulaire ci-joint, avant le 30 octobre 2026, dernier délai.

Cette dynamique participative concerne également les plus jeunes !

En effet, le Conseil Municipal a également décidé de la mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes**. Cette nouvelle instance permettra aux jeunes Neaufléens de participer à la vie citoyenne de leur commune, de faire émerger des projets et de représenter la jeunesse du village auprès des élus et des habitants.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera placé sous l'autorité d'élus du Conseil Municipal.

Tous les Neaufléens, âgés de 8 à 16 ans, peuvent se porter candidats.

Les bulletins de candidature sont joints à ce Contact. Les intéressés sont invités à le remplir et le déposer en mairie, également avant le 30 octobre, dernier délai. Madame le Maire et Monsieur Vesques, conseiller référent, recevront les jeunes pour échanger sur leurs motivations. La commission municipale « Affaires générales » désignera les membres du Conseil des Jeunes.

Les jeunes élus siègeront pendant 2 ans. Le Conseil se réunira au minimum une fois par trimestre, le samedi matin.

L'objectif est avant tout d'élaborer des projets et de débattre ensemble des sujets qui concernent la jeunesse de la commune. Les jeunes élus seront associés à certains événements communaux.

N'hésitez pas à vous manifester : c'est l'occasion de contribuer concrètement aux projets qui font la vie de notre commune !

ZOOM SUR LES TRAVAUX



Le parking se refait une beauté :
2.3 tonnes de graviers ont été
nécessaires à la réalisation de
cette rénovation.



Suite et fin de la réalisation du caniveau recueillant les eaux de
ruissellement rue A. Laurent : les caillebotis de protection sont
installés et les travaux sont désormais achevés.



La salle communale Pierre Rigaux a été rénovée
de manière à pouvoir accueillir dans de bonnes
conditions le club des Anciens (UNRPA), tout en
maintenant les activités existantes dans l'autre
salle associative (le club des échecs et
l'Association héraldique et généalogique des
deux Vexin).



Merci à Jim Staelen pour le don de la plaque
baptisant officiellement la place Saint-Pierre



Trois luminaires rue Franquette ont été installés
de manière provisoire pour sécuriser la
circulation des piétons. Les installations
pérennes sont à venir.



Travaux d'amélioration des locaux communaux :
remplacement de chauffe-eau, rafraîchissement
des portes et fenêtres (en cours) place Saint-
Pierre, et pose de clôture.

Foire à tout



Organisée par Neaufles Anim' la foire à tout s'est déroulée dimanche 10 mai dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Dès les premières heures de la matinée, les exposants ont accueilli de nombreux visiteurs venus chiner, échanger ou tout simplement profiter de cette journée.

La fréquentation est restée importante tout au long de la matinée, avant que la pluie ne vienne malheureusement perturber la fête en fin de matinée. Face à cette météo peu favorable, la municipalité a rapidement réagi en ouvrant les portes de la salle des fêtes, permettant ainsi à chacun de se mettre à l'abri pour profiter de la restauration de Neaufles Anim'. Les enfants du village n'ont pas été oubliés. Le comité Neaufles Anim' et la municipalité leur ont offerts des tickets pour profiter des attractions foraines présentes le lundi.

Pierres en lumières

Pour la première fois cette année, les Pucés du Moulin ont participé à la dixième édition de "Pierres en Lumières" organisée en Normandie, le 30 mai 2026 par le Conseil Départemental de l'Eure et la Fondation du Patrimoine.

La facade du moulin et sa charpente, la machinerie, ainsi que sa légendaire cheminée ont été équipées de spots les rendant visibles de très loin dans la nuit. Jean-Michel Comte, passionné du moulin, nous a présenté des documents d'archives et a répondu aux interrogations des visiteurs.

L'ensemble des Pucés du moulin était ouvert, offrant l'occasion à chacun de (re)découvrir ce lieu emblématique et son fonctionnement.

Une restauration était proposée sur place, permettant de prolonger cette soirée dans une ambiance très sympathique.

Cette mise en lumière a sublimé le patrimoine communal et offert un spectacle apprécié de tous.



Bar en lumière



À nouveau, de formidables soirées autour de Clara et son bistrot ambulant qui ont réuni plus d'une centaine de personnes le 12 juin en présence du groupe Swing Time, et de l'Atelier KSR, spécialisé dans la cuisine franco caraibéen qui a régalié tous les participants.

Une soirée au top, réitérée les vendredis 10 juillet, 8 août, et 4 septembre dans une ambiance toujours conviviale.

Fête de fin d'année de l'école



C'est le samedi 20 juin, et malgré des conditions météorologiques difficiles, que le spectacle clôturant l'année scolaire a rassemblé les enfants de la chorale et leurs professeurs accompagnés par Marc Descarrega à la guitare et Gilles Étienne à l'accordéon.

Ce concert a été suivi d'un spectacle élaboré par les enseignantes rassemblant les personnages mythiques des contes de notre enfance autour desquels les enfants ont imaginé de nouvelles histoires.

A l'issue du spectacle, les parents d'élèves ont proposé une quinzaine de stands dont une buvette bien achalandée par les divers gâteaux confectionnés par les parents (merci à eux !).

La journée s'est avérée fort réussie malgré la chaleur !

Fête du village



Comme chaque année, le premier samedi du mois de juillet, Neaufles était en fête !

Cette année restera dans toutes les mémoires, en effet, la disparition d'une habitante bien connue a provoqué une inquiétude générale.

Le repas animé par le groupe Family Sound a rencontré un vif succès. Malheureusement, la traditionnelle retraite aux flambeaux n'a pu avoir lieu, la troupe Butacada Lezard Tape s'est donc produite sur l'espace Michel Strohm.

Enfin, la soirée s'est clôturée par le spectacle pyrotechnique proposé par Super Cho.

Nous remercions tous les bénévoles de Neaufles Anim' pour l'organisation de ces festivités !



Pique-nique géant et finale de la coupe du monde de football



Dimanche 19 juillet, la municipalité a organisé son premier pique-nique géant sur l'Espace Michel Strohm. Dès 18h30, les tables pliantes et les couvertures ont recouvert l'arrière de la salle des fêtes autour d'une partie de l'équipe municipale qui a servi l'apéritif aux personnes présentes.

Puis, à 21h00, le coup de sifflet a retenti pour laisser place à la retransmission de la finale de la Coupe du Monde de Football opposant l'Argentine à l'Espagne. C'est une trentaine de Neaufléens qui ont alors pu profiter de ce match dans la salle des fêtes qui a donc vu l'Espagne gagnante à l'issue des prolongations.

L'UNRPA a déménagé



Vendredi 24 juillet, Jean-Pierre Fondrille, président de l'UNRPA de Neaufles, et les membres du bureau, ont organisé un goûter à l'occasion de leur déménagement. En effet, tout en restant place Saint-Pierre, ils ont intégré la salle communale Pierre Rigaux, fraîchement rénovée par la municipalité. Leur ancienne salle abrite désormais deux associations neaufléennes : le club des échecs, présidé par Christian Hatton et l'Association Héraldique et Généalogique des Deux Vexin, présidée par Michel Chenouard.

Sortie à Cabourg



Le samedi 25 juillet, le CCAS a organisé une sortie à Cabourg, permettant à une soixantaine de Neaufléens, de tout âge, de profiter d'une agréable journée estivale. Les participants ont pu apprécier la plage, se promener dans le centre-ville et découvrir le charme de cette station balnéaire normande. Une journée conviviale qui a ravi les participants.

Forum des associations et course d'orientation



Le dimanche 30 août, la salle des fêtes accueillait le forum des associations organisé par la municipalité. Au total, 16 associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités, présenter leurs actions et échanger avec les habitants. Cette journée conviviale a également permis à certaines d'entre elles d'accueillir de nouveaux adhérents et de nouveaux bénévoles.

Le CCAS de Neaufles-Saint-Martin était également présent afin de présenter ses missions et d'informer les visiteurs.

En parallèle, l'Espace Michel Strohm accueillait la 5^e édition de la course d'orientation organisée par « La Team de Neaufles ». Une nouvelle fois, l'événement a rencontré un franc succès avec 162 participants au cours de la journée.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations présentes pour leur participation, ainsi que les nombreux visiteurs venus à leur rencontre et contribuer à la réussite de cette belle journée !

Concours de pétanque

Le samedi 12 septembre, Neaufles Anim' a organisé son concours de pétanque annuel. C'est sous un beau soleil que 84 personnes se sont retrouvées sur le parking de la mairie et l'Espace Michel Strohm. Un beau tournoi qui a conquis les nombreux participants ! Chaque participant est reparti avec un lot. Merci aux bénévoles de Neaufles Anim' pour l'organisation de cet évènement.



Journée du patrimoine

Dimanche 20 septembre, le patrimoine de notre village était mis à l'honneur. Grâce au dialogue constructif et à la relation de confiance nouée entre le propriétaire du terrain et Madame le Maire, l'accès à la tour de la Reine Blanche a de nouveau été possible. Ainsi, après plusieurs années de fermeture, une soixantaine de personnes ont pu profiter de la visite commentée par Jean-Pierre Fondrille.



Puis Jean-Michel Comte a animé, salle Teillard, une conférence sur le moulin de Neaufles.

Et cette journée s'est clôturée par un magnifique concert de Gospel à l'église du village proposé par Mme le Maire. La chorale des Deux Amants a animé la salle. Les participants ont apprécié ce beau spectacle ! Nous remercions tous les intervenants de la journée, ainsi que Mme le Maire qui a offert, à titre personnel, le concert.



Une belle soirée guinguette au Pont Noir

Après l'annulation de la soirée du 13 juillet, en raison de la canicule, Neaufles Anim' avait à cœur de proposer un nouveau rendez-vous festif. Samedi 26 septembre, la soirée guinguette a finalement pris place au Pont Noir. Dans une ambiance chaleureuse, les participants se sont retrouvés autour de planches apéritives bien garnies, proposées à la buvette.

Un DJ a rythmé la soirée, invitant les danseurs sur la piste.

Puis, lorsque la nuit est tombée, le traditionnel feu d'artifice a été tiré.

Un spectacle très attendu qui a, de nouveau, émerveillé petits et grands et rencontré, comme chaque année, un véritable succès.

Les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Un grand merci à tous les bénévoles de Neaufles Anim' !



DIMANCHE 4 OCTOBRE - OCTOBRE ROSE



Cette année encore, notre commune souhaite s'associer à Octobre Rose et participer à cette grande mobilisation en faveur de la prévention et du dépistage du cancer du sein.

Nous vous invitons à nous rejoindre devant la mairie pour un moment d'échange et de partage en présence du Docteur Carla BRAIDY, gynécologue et de Madame Manon FAJJARI ostéopathe. Elles seront à nos côtés pour nous parler du dépistage, répondre à vos questions et rappeler l'importance de prendre soin de sa santé et de son bien être.

À la suite de cette rencontre, nous partirons ensemble pour une promenade à travers notre village.

Tout au long du parcours, des objets seront dissimulés sur le chemin. À vous de les retrouver au fil de la balade ! Cette petite recherche permettra aux petits comme aux grands de profiter de la promenade tout en ajoutant une touche ludique à cette matinée.

Les objets retrouvés seront ensuite mis en jeu lors du tirage de la tombola.

Les billets de tombola seront proposés au prix de 2 € l'unité. Vous pourrez ainsi tenter votre chance et peut-être repartir avec l'un des objets retrouvés au cours de la promenade.

Une participation de 3 € minimum par personne sera demandée pour la promenade. La totalité des dons sera reversée au Centre Henri Becquerel de ROUEN.

Familles, amis, voisins, petits et grands, tout le monde est invité à participer. Chacun pourra profiter de la balade à son rythme. Nos amis les chiens seront également les bienvenus, à condition d'être tenus en laisse.

Au-delà du plaisir de nous retrouver et de partager un bon moment ensemble, votre participation permettra de soutenir la lutte contre le cancer du sein, de sensibiliser au dépistage et de témoigner notre solidarité envers les personnes touchées par la maladie.

Nous vous invitons à venir nombreux et à porter, si vous le souhaitez, une petite touche de rose. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à inviter votre famille, vos amis et vos voisins.

Si vous ne pouvez pas être présents le 4 octobre, vous pourrez également faire un don auprès de l'accueil de la mairie ou auprès de nos boulangers, toujours présents à nos côtés.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 02.32.55.00.04 aux horaires d'ouverture.

Ensemble, faisons de cette matinée un beau moment de solidarité, de convivialité et de sensibilisation.

Rendez-vous le dimanche 4 octobre à 9 heures 45 !

PROCHAINES MANIFESTATIONS DE NEAUFLES ANIM'



Neaufles Anim' vous dévoile son programme pour les mois à venir !

Des plus jeunes aux seniors, des rendez-vous festifs et conviviaux vous attendent jusqu'à la fin de l'année



24 OCTOBRE - CINEMA DU CCAS

16h00 : TAD L'EXPLORATEUR ET LA LAMPE MAGIQUE (1h34) Film d'animation

Tad et Sara sont désormais les heureux parents d'Oli, une adorable et intrépide petite fille de deux ans. Le bonheur de la petite famille fait un peu de l'ombre à Mamie, qui a l'impression de passer au second plan.



18h15 : LES HEROS DU LOUVRE (1h45) Drame historique

Alors que la Seconde Guerre Mondiale éclate et que l'invasion allemande est imminente, Babi Maklouf, gardien de nuit au Musée du Louvre, se voit confier la tâche de transporter certains de ses trésors hors de Paris.



11 NOVEMBRE - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Madame le Maire et le Conseil Municipal,



108 ans après la fin de la Première Guerre Mondiale, dont le souvenir reste vivace dans la mémoire collective, vous convient à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La cérémonie se déroulera le mercredi 11 novembre, à 11 heures, à la stèle des déportés située à l'angle de la rue Alexandre Laurent et de la rue Sylvain Sénécaux, puis se poursuivra au Monument aux Morts à l'angle de la rue Alexandre Laurent et de la rue Franquette, et s'achèvera devant la tombe des Aviateurs de la Royal Air Force au cimetière de la commune.

À cette occasion, un hommage sera rendu à celles et ceux qui ont combattu et sont morts pour la France.

À l'issue de la cérémonie, un pot sera offert dans la salle du Conseil à la mairie.

NOËL DES ENFANTS - 13 DÉCEMBRE 2026

Rendez-vous Dimanche 13 Décembre à 11 Heures pour une matinée festive consacrée aux enfants.

Au programme : le tout nouveau spectacle de Vincent Flament « José le pâtissier et l'arbre magique », offert par Neaufles Anim, une aventure gourmande et enchantée à ne manquer sous aucun prétexte.

Après le spectacle, place à la distribution des cadeaux : l'équipe municipale remettra les jouets commandés au Père Noël, aux enfants ayant déposé leur liste en mairie.

Et, pour terminer la fête, Neaufles Anim' offrira un goûter à tous les enfants ayant reçu un cadeau.

Bien sûr, tout le monde sera accueilli par le Père Noël en personne, venu spécialement pour l'occasion.



REPAS DE L'AMITIÉ - MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2026

Comme chaque année le Repas de l'Amitié sera l'occasion de se retrouver, de partager un bon moment. Rendez-vous le mercredi 16 décembre à 12 heures avec l'animation musicale de l'orchestre Les Andrews. Cette année une petite nouveauté s'invite à table :

Les seniors qui participeront au repas auront le plaisir de repartir avec un colis gourmand composé de douceurs sucrées issues de productions locales.

Et pour celles et ceux qui ne pourront se joindre à nous pas question de les oublier !

Un colis plus complet, traditionnellement composé de produits salés et sucrés, leur sera remis à partir de 17h dans la salle des mariages.

Cette organisation, pensée avec soin, répond aux incertitudes budgétaires auxquelles la commune pourrait être confrontée en 2027. Elle permet ainsi de maîtriser les dépenses tout en préservant l'esprit festif et chaleureux de ce rendez-vous très attendu.

À vous de choisir votre formule :

- 1) Le repas + le colis gourmand sucré pour profiter pleinement de cette belle journée
- 2) Le colis sucré - salé si vous ne participez pas au repas.

Vous trouverez ci-joints les bulletins d'inscription pour le repas et/ou les colis !



Quand le train sifflait à Neaufles-Saint-Martin



Portée par le Département de l'Eure, la transformation de l'ancienne voie ferrée en voie verte entre Gisors et Étrépagny est aujourd'hui en projet. L'occasion idéale de remonter le temps et de redécouvrir l'époque où Neaufles-Saint-Martin vivait au rythme du rail.

Une ligne née sous le Second Empire

Il faut remonter à la fin des années 1860 pour assister à l'arrivée du chemin de fer dans nos plaines et vallées. Conçue à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, la ligne reliant Gisors à Pont-de-l'Arche avait pour ambition de connecter le Vexin normand à la vallée de la Seine et aux grands réseaux parisiens.

Le tronçon reliant Gisors à Étrépagny est officiellement mis en service le 28 décembre 1868. À l'époque, l'arrivée de la vapeur est vécue comme une véritable révolution : fini les longs trajets boueux en diligence ou en carriole, Paris et Rouen deviennent soudainement accessibles en quelques heures.

Un chapelet de gares au cœur de la campagne

Sur cette section appelée à devenir notre future voie verte, la ligne épousait le relief et reliait plusieurs bourgades à travers la plaine : Gisors (nœud ferroviaire majeur vers Paris Saint-Lazare, Pontoise et Dieppe) ; Neaufles-Saint-Martin (halte ferroviaire et passage à niveau) ; Bézu-Saint-Éloi (gare) ; Étrépagny (gare stratégique, dotée d'importantes emprises pour la sucrerie).

Au-delà, la voie poursuivait son tracé vers Charleval et Pont-de-l'Arche à travers la vallée de l'Andelle, irriguant le bassin d'emploi et l'agriculture locale.

La bifurcation d'Inval :

En quittant Gisors (gare de Gisors-Boisgeloup ou Gisors-Embranchement), la ligne se dirigeait vers l'ouest. C'est précisément au lieu-dit Inval (sur votre commune) que se situait le débranchement stratégique :

Une branche partait vers le sud en direction de Vernon (la ligne qui passait par Dangu).

L'autre branche filait vers l'ouest en direction de Pont-de-l'Arche : c'est notre ligne.

L'enchaînement des arrêts :

- Gisors, Neaufles-Inval (point de bifurcation / halte), Neaufles-Saint-Martin
- Bézu-Saint-Éloi, Étrépagny
- Lisors (en lisière de la forêt de Lyons)
- Charleval (rejoignant la ligne de la vallée de l'Andelle)

Cadence, voyageurs et fret : le poumon de l'économie locale

À son âge d'or, au tournant des années 1900 et durant l'entre-deux-guerres, la ligne connaît une activité intense :

- Le trafic des voyageurs : Trois à quatre allers-retours quotidiens assuraient le transport régulier des Neaufléens. C'était le moyen privilégié pour les ouvriers se rendant aux usines du secteur de Gisors, les commerçants partant aux foires, ou encore les jeunes scolarisés en ville. Le dimanche, le train déversait également des familles venues profiter du calme de la campagne et des rives de l'Epte et de la Lévrière.
- Le fret et la betterave : Le trafic de marchandises représentait le véritable poumon économique de la ligne. Durant les intenses campagnes betteravières d'automne, des convois entiers acheminaient l'« or blanc » directement vers la sucrerie d'Étrépagne. Les wagons chargeaient également le blé du Vexin, les pailles, le bétail, le bois de chauffage, sans oublier les engrais et les matériaux de construction indispensables aux fermes et chantiers locaux.

Du déclin au projet de voie verte

Face à la concurrence de l'automobile et des transports routiers d'après-guerre, le service voyageurs est progressivement interrompu avant d'être supprimé. Le fret subsistera plusieurs décennies pour les besoins industriels et agricoles, avant que la voie ne soit désaffectée puis défermée à la fin du XX^e siècle.

Demain, cette ancienne artère s'apprête à entamer un nouveau chapitre. Dans le cadre des projets d'aménagements cyclables portés par le Département de l'Eure, sa requalification en voie verte sécurisée entre Étrépagne et Gisors offrira aux Neaufléennes et aux Neaufléens un parcours privilégié pour les mobilités douces, la marche et le vélo, reliant à nouveau notre village à ses voisins dans un cadre préservé.

DÉBROUSSAILLAGE DU TRONÇON "LES BOUILLONS"

Le département procédera au débroussaillage du tronçon situé derrière la rue des Bouillons afin que les bureaux d'étude et techniciens puissent y accéder. Les travaux de cette section Voie Verte "Étrépagne/Gisors" devraient débuter en 2029.

RUBRIQUE SANTÉ

Prévention des maladies infectieuses : les bons réflexes pour la rentrée et la vie quotidienne

Chaque année, la fin des vacances et la rentrée scolaire marquent une période propice à la circulation de nombreux agents infectieux. La reprise de la vie en collectivité et les contacts quotidiens favorisent la transmission des virus, des bactéries et de certains parasites.

Si les progrès de la médecine ont permis de mieux prévenir et traiter de nombreuses infections, la prévention demeure aujourd'hui encore notre meilleure protection. Vaccination, hygiène des mains, prévention des infections sexuellement transmissibles, protection contre les piqûres de moustiques et de tiques, sécurité alimentaire, bon usage des antibiotiques ou encore dépistage précoce sont autant de mesures simples, efficaces et complémentaires.

Cet article propose un point pratique sur les principales recommandations de prévention applicables à tous les âges de la vie, en mettant l'accent sur les situations les plus fréquentes. L'objectif est de rappeler les gestes essentiels permettant de protéger sa santé, celle de ses proches et, plus largement, de contribuer à la prévention des épidémies et à la protection des personnes les plus vulnérables.

Voici un tableau récapitulatif conforme aux recommandations françaises actuelles, utile en pratique clinique.



Vaccin	Âge recommandé	Indications principales	Schéma usuel
Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (dTP)	Tous	Population générale	Rappels à 25 ans, 45 ans, 65 ans puis tous les 10 ans après 65 ans
Coqueluche (dTcaP)	Adulte	Rappel à 25 ans	1 dose lors du rappel dTP si nécessaire
Grippe saisonnière	≥ 65 ans	Tous les ≥ 65 ans, femmes enceintes, maladies chroniques, obésité, immunodépression	1 injection annuelle
COVID-19	Selon campagne	≥ 65 ans, personnes à risque, immunodéprimés, femmes enceintes	Selon recommandations annuelles
Pneumocoque	≥ 65 ans	Tous les ≥ 65 ans ; également si immunodépression, insuffisance cardiaque, respiratoire, hépatique, rénale, diabète, alcoolisme, asplénie, fuite de LCR, implant cochléaire...	Une dose de vaccin conjugué de dernière génération (selon recommandations en vigueur), avec schéma adapté chez les sujets à haut risque
Zona	≥ 65 ans	Tous les ≥ 65 ans ; également certains immunodéprimés dès 18 ans	2 doses à 2 mois d'intervalle (vaccin recombinant)
Papillomavirus (HPV)	11–14 ans	Filles et garçons ; rattrapage jusqu'à 19 ans (voire davantage selon certaines situations)	2 ou 3 doses selon l'âge
VRS (Virus respiratoire syncytial)	≥ 75 ans (ou 65–74 ans avec facteurs de risque selon recommandations)	Prévention des formes graves	1 dose

Vaccinations particulièrement importantes chez les seniors

À partir de 65 ans : Grippe annuelle, COVID-19, Pneumocoque, Zona, rappels DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite). **Et à partir de 75 ans** : Ajouter la vaccination contre le VRS.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à consulter votre médecin !

Prenez soin de vous !

Premier chien, premier véto



Ça y est, il est là, il court partout et le cercle de famille se resserre autour de la tendre boule de poils ; déjà des tas de questions se posent : logement, propreté, nourriture, éducation ; c'est un peu comme un bébé. Mais que fait-on d'abord avec un bébé ? ... on lui trouve un pédiatre !

Pour le gentil petit chiot ce sera un vétérinaire. Et ne tardez pas trop à le consulter car il y en a des choses à faire et surtout à savoir !

Ce vétérinaire suivra probablement votre animal tout au long de son existence son choix est donc primordial et il vous faut savoir ce qu'on peut attendre de ce praticien.

Le terme de vétérinaire recouvre pas mal d'activités et le praticien que vous allez choisir devra être un spécialiste des animaux de compagnie ; un « canin » comme nous disons, par rapport aux « ruraux » qui soignent les animaux de ferme. Il existe aussi dans de nombreuses petites villes ou bourgs des vétérinaires qui sont équipés pour soigner vos compagnons tout en pratiquant parallèlement la « rurale ».

« Aller chez le vétérinaire » cela signifie que l'on va se rendre soit dans un cabinet de consultation soit dans une clinique.

Dans un cabinet de consultation, le vétérinaire travaille en général seul, assisté d'une secrétaire infirmière. Il pose son diagnostic, traite l'animal et peut pratiquer des interventions chirurgicales mineures. Il est parfaitement qualifié pour le suivi médical, en revanche il ne dispose pas d'un bloc opératoire ni de locaux d'hospitalisation. Cette façon d'exercer laisse de plus en plus la place aux « cliniques » qui semblent mieux répondre à ce que nous souhaitons pour nos compagnons à quatre pattes.

La clinique vétérinaire est plus équipée et permet de faire face pratiquement à tout ce qui peut arriver à votre animal. Elle comporte bien sûr un service de consultations avec, en appoint, un service de chirurgie bien équipé, des locaux d'hospitalisation et du personnel soignant. Elle est équipée de matériel de diagnostic : radiographie, échographie, analyseurs etc. Le vétérinaire n'y est pas seul, il est souvent associé à d'autres praticiens. Beaucoup ont un service d'urgences pour la nuit et les jours fériés. Certaines de ces cliniques ressemblent à de véritables hôpitaux avec de nombreux départements annexes à la consultation simple : dermatologie, neurologie, cardiologie, chirurgie etc. et elles fonctionnent jour et nuit.

Les vétérinaires ont tous la même formation de base, ce sont des médecins généralistes mais les développements considérables et rapides de la médecine des animaux et les exigences des maîtres ont induit l'apparition de spécialités.

Grace à des formations post scolaires un vétérinaire voudra parfaire ses connaissances en chirurgie orthopédique, en ophtalmologie, dermatologie, cardiologie, oncologie ou comportement ; Tel autre se dirigera vers la complexité des nouveaux moyens de diagnostic et deviendra un expert en imagerie médicale : échographie, endoscopie, scanner voire IRM. Ces spécialistes sont à la disposition de celui qui deviendra votre véto traitant, il pourra les consulter, vous envoyer chez eux ou les faire venir pour des examens.

Si votre animal est victime d'un accident ou d'une urgence médicale rendez-vous immédiatement à la clinique, vous serez bien entendu reçus en priorité mais la plupart des vétérinaires pratiquent comme les médecins : ils ont des heures de présence pendant lesquelles ils donnent des rendez-vous. Certaines secrétaires que vous aurez au bout du fil ont les compétences pour répondre à certaines questions concernant la santé de votre compagnon. Elles font aussi un « barrage » lorsque le véto est en opération ou lorsque les sollicitations téléphoniques sont trop rapprochées et nuisent au bon déroulement de la consultation.

Expliquez clairement ce qui vous inquiète en essayant de faire une bonne analyse des symptômes Si vous êtes client de longue date, votre animal possède déjà un dossier médical sur ordinateur, le praticien y retrouve ses antécédents .Aidez le vétérinaire et son infirmière à tenir le malade s'ils vous le demandent mais ne vous formalisez pas s'ils vous écartent de l'examen, ils sont plus compétents que vous pour assurer une contention efficace et sécurisée et souvent votre inquiétude est perçue par le patient et augmente ses réactions de peur.

Bon voilà, vous savez tout sur les médecins de vos compagnons, mais comment en choisir un ? C'est relativement simple. D'abord privilégiez la proximité qui simplifie bien les choses, surtout en cas d'urgence. En vous promenant, questionnez les propriétaires de chiens, ils sont souvent intarissables et vous saurez très vite quel est le sauveur des toutous du quartier. Il faut aussi que vous ayez le « feeling » avec le praticien que ce soit par rapport à son abord du chien et de vous-même. La disponibilité est nécessaire, le veto est là aussi pour donner des conseils, n'hésitez pas à lui en demander. Vous avez noté : Compétence, confiance, gentillesse Rassurez-vous, ça se trouve.

Docteur Pierre Rousselet-Blanc



Balade au Parc ACROFOREST à Brosville (27)

C'est en famille que vous pourrez découvrir Funny Forest.

Des aventures palpitantes vous y attendent. Vous devrez relever des défis faire preuve d'agilité, de logique et d'esprit d'équipe.

Trente épreuves à réaliser en pleine forêt pour les petits comme pour les grands : jeux de bois géants, billard foot, joutes, tir à la corde, lancer de tac, jeu de la meule, curling ...

Tarif : 24 €/adulte dès 11 ans - 18 €/enfant de 7 à 10 ans - 14 €/enfant de 2 à 6 ans



Pensez à réserver !
contact@acroforest.com

06 03 71 15 82

Rue du Frais Vent 27930 BROSVILLE

Distance entre Neaufles St-Martin et Brosville : 60kms (1h08 environ)



Recette



Flan aux Poires

Pour 6 personnes
Préparation 15min
Cuisson 30min

4 belles poires
1 cuil. à soupe de jus de citron
50 g de farine
3 œufs
50 g de sucre cristallisé
45 cl de lait
40 g de beurre
1 cuil. à soupe de sucre glace
½ cuil. à café de cannelle

- Peler, épépiner et couper les poires en tranches . Les disposer en cercle dans un moule à flan de 23 cm de diamètre, beurré avec la moitié du beurre. Les arroser de jus de citron.
- Battre les œufs et le sucre cristallisé jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine, la cannelle et le sel et bien mélanger.
- Délayer avec le lait chaud et verser sur les poires. Mettre sur le dessus le reste du beurre en petits morceaux.
- Cuire à four chaud 210 ° (th 6) 30 à 35 mn. La surface du flan doit être dorée. Saupoudrer du sucre glace.

Page enfants

Bonjour Matelot !

Une bouteille en plastique a été jetée il y a quelques jours dans la nature. Aide moi à retracer son parcours et découvre où elle va finir sa route ? Attention en chemin, elle va rencontrer quatre éléments qui vont favoriser son trajet, n'oublie pas de les mémoriser.



Replace dans le bon ordre les cartes ci-dessous

 Les poissons avaient les petits morceaux de plastique	 Le vent a emporté ma bouteille en plastique	 Les pêcheurs pêchent les poissons	 Ma bouteille se décompose dans l'eau salée	 Ma bouteille termine sa course dans l'Océan	 Nous mangeons les poissons
1 ?	2 ?	3 ?	4 ?	5 ?	6 ?

Sais-tu que nous mangeons chaque jour des micro plastiques ? En se décomposant, les déchets plastiques se divisent en tous petits morceaux microscopiques sur terre et en mer où ils peuvent être mangés par les poissons. Aide nous à reconstituer cette chaîne pour comprendre la contamination de nos assiettes.

Sais-tu qu'il existe des solutions pour éviter que nos déchets ne finissent dans l'océan ?

Le recyclage par exemple mais il faut d'abord apprendre à bien trier.

Dépose chaque déchet dans la bonne poubelle

Bouteille 	Banane 	Crayon 	Poulet 	Soda 	Sac Plastique 
Papier 	Elastique 	Verre 	Mouchoirs 	Smartphone 	Bocal 
 PLASTIQUE MÉTALLIQUE CARTON	 VERRE	 COMPOST	 ORDURE MÉNAGÈRE	 TECHNOLOGIE	